

Nom de l'employeur (raison sociale)	
Adresse de l'établissement auquel est rattaché le travailleur (N°, Rue, Bureau)	
Ville, Province, Pays	Code postal
Nom du travailleur	
Adresse du domicile (N°, Rue, App.)	
Ville, Province, Pays	Code postal

**Important :** Répondre au présent questionnaire et le faire parvenir sans délai au bureau de la CNESST de votre région.

N° de dossier du travailleur

--	--	--	--	--	--	--	--

Date de l'événement d'origine

A	A	A	A	M	M	J	J
---	---	---	---	---	---	---	---

Date de récurrence, rechute ou aggravation

A	A	A	A	M	M	J	J
---	---	---	---	---	---	---	---

N° de dossier d'expérience

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## Première absence

<b>Le travailleur a-t-il repris le travail?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				<b>Type de retour</b> <input type="checkbox"/> Même emploi <input type="checkbox"/> Assignation temporaire <input type="checkbox"/> Autre		<b>Le travailleur a-t-il travaillé entre le jour de l'événement et celui de son retour à son même emploi?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				<b>À l'exception des 14 premiers jours, lui avez-vous fait des paiements pendant sa période d'incapacité d'occuper son emploi?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préciser dans Commentaires					
Année	Mois	Jour	Heure			Du	Année	Mois	Jour	Heure	Au	Année	Mois	Jour	Heure

## Absences subséquentes

Abs.	Raison (✓)			Départ				Retour				Montant réclamé* (100 % du salaire net)	
	Physio Ergo	Visite médicale	Autre	Année	Mois	Jour	Heure	Année	Mois	Jour	Heure		
1 <sup>o</sup>													
2 <sup>o</sup>													
3 <sup>o</sup>													
4 <sup>o</sup>													
5 <sup>o</sup>													
6 <sup>o</sup>													
7 <sup>o</sup>													

\* Le montant réclamé correspond au salaire net pour chaque jour ou partie de jour où le travailleur a dû s'absenter de son travail.

Commentaires		
Nom de la personne à joindre	Fonction	Année Mois Jour
Signature	Téléphone	Télécopieur

Le sigle CNESST désigne la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. La forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.